

Dialogue International sur la Migration

26-27 March 2018

SESSION 1 : Œuvrer de concert pour fournir des données à l'appui de la formulation de politiques de migration

Professeur Ndioro NDIAYE,

Présidente de l'Alliance pour la Migration, le Leadership et le Développement (AMLD).

LES CONSTATS ET PROBLEMES RECURRENTS

La question des statistiques restent une des plus importantes et des plus problématiques dans la gouvernance du domaine migratoire. Parce que les statistiques orientent la prise de décision des politiques migratoires plus globalement, leur sincérité mérite une attention de premier ordre.

- De manière générale, l'intégrité des données tant lors de leur traitement, de leur conservation ou de leur transmission, pour qu'elles ne subissent aucune altération ou destruction volontaire ou accidentelle, et conservent un format permettant leur utilisation adéquate constitue une problématique sérieuse. Cependant, s'il est vrai que la réputation d'un Institut national de la Statistique repose sur sa capacité à produire des données de qualité, il serait réducteur de limiter les écueils des statistiques migratoires au seul volet de leur intégrité, à savoir leur pertinence, leur exactitude – précision, leur actualité et ponctualité leur accessibilité et clarté, leur interprétabilité et leur cohérence.

Leur production reste dans beaucoup de cas une donnée fondamentale qui n'est pas suffisamment prise en compte pour assurer une formulation des politiques publiques pour des raisons à la fois techniques et financières.

- Au Sénégal, comme dans les autres pays en développement, la production des données statistiques en migration reste dominée par des écueils en raison du **manque de ressources matérielles et humaines** permettant de collecter et d'exploiter les informations recueillies.

- De même, l'absence de **synergie et de partage** de données et d'autres informations utiles favorise la dispersion des données et agit sur les efforts fournis ;
- La **faiblesse de la prospective** dans les études migratoires ; le manque de synergie entre la méthode qualitative et la méthode quantitative sont autant de limites qui grèvent la pleine contribution des statistiques migratoires dans la gouvernance des migrations dans nos pays.

Pourtant , à bien y regarder , le domaine des statistiques est en mouvement, emporté par le regain d'intérêts et la dynamique des avancées à l'international et sur la scène continentale où avec l'avènement des Objectifs de développement durable (ODD) en sa cible 10.7 notamment, les Pactes mondiaux sur la migration et les réfugiés, la position commune africaine sur la migration, il devient-un outil majeur dans la formulation des politiques publiques.

I. UN ETAT DES LIEUX PREOCCUPANT DE LA PRODUCTION DES STATISTIQUES MIGRATOIRES DANS LES PAYS DU SUD

DEUX EVIDENCES ACTUELLES

a. Des données obsolètes et parcellaires (lacunaires)

La maîtrise des statistiques migratoires sont sans aucun doute un problème majeur en Afrique du fait du développement exponentiel de la question migratoire ces vingt dernières années. Au fil du temps, et à différents endroits, la migration a pris des formes différentes. Elle a franchi les limites de classe et de compétence et existe dans des contextes géographiques et démographiques très différents et les rares données qui existent restent trop vieilles pour orienter objectivement la prise de décision au niveau stratégique.

Cette limite des données est d'ailleurs soulignée dans tous les travaux préparatoires de formulation de politiques nationales dans les pays en développement qui disposent pourtant d'agences nationales de statistiques dont la faiblesse des budgets alloués et leur instabilité restent les principales causes de leur inefficacité . C'est dire à quel point la question de la maîtrise des statistiques dans la gouvernance de domaines stratégiques comme la migration relèvent d'une gageure pour les Etats subsahariens aspirant à une croissance durable.

b. Une incidence accrue réelle sur l'architecture nationale de gouvernance des migrations

Il apparaît clair que **l'Afrique perd en lisibilité dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi évaluation de ses politiques migratoires par une faiblesse de ses mécanismes de production des données statistiques et dans la mesure de ses indicateurs de suivi**. Les conséquences aux plans économique et social, au niveau sécuritaire, sanitaire et même, en termes d'aménagement du territoire sont critiques si on veut renseigner convenablement les décisions dans ces différents secteurs.

II. LA PRODUCTION DE DONNEES STATISTIQUES MIGRATOIRES : UN DOMAINE EN MOUVEMENT

a. Une dynamique de synergies et de mesures intégrées en construction

Les synergies se dessinent de plus en plus dans la perspective d'une meilleure élaboration des données migratoires. Ces synergies concernent aussi bien le plan international que régional, les volets sous-régional et national. A cet effet, il est important de constater que les sources administratives sont davantage mobilisées et opérationnelles dans nos pays , la modernisation de la gestion des registres d'état civil, l'implication des maires qui jouissent de statut d'officiers d'état civil , et la contribution des acteurs de base , peuvent jouer un rôle essentiel, dans la mobilisation collective et l'analyse de données statistiques.

Cet engouement national trouve un écho dans la sphère internationale où des actions d'envergure ont jusqu'ici été entreprises pour mettre à disposition des décideurs des données épurées, actuelles et pertinentes. C'est le cas notamment de l'Observatoire ACP sur les migrations est une initiative du Secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), financée par l'Union européenne, mise en œuvre par l'Organisation Internationale pour les migrations (OIM), à la tête d'un consortium de 15 partenaires, et avec le soutien financier de la Suisse, de l'OIM, du Fonds de l'OIM pour le développement et du UNFPA. Établi en 2010, l'Observatoire ACP sur les migrations est une institution visant à produire des données sur les migrations Sud-Sud à destination des migrants, de la société civile et des décideurs politiques et à renforcer les capacités de recherche dans les pays ACP, dans le but d'améliorer la situation des migrants et de resserrer les liens entre migration et développement. Bien d'autres instituts contribuent au débat scientifique sur la migration avec

des données actualisées et d'une rare pertinence. Outre l'OIM qui a un volet informatif très dynamique et qui produit la majorité des données disponibles dans le monde, l'International Centre for Migration Policy Development (ICMPD) fournit aussi une expertise intéressante sur les migrations en Afrique. Le Centre de suivi du déplacement interne de populations (IDMC), basé à Vienne, contribue également à mesurer l'étendue et sur l'impact des déplacés internes en Afrique et à en identifier les causes. Le partenariat public-privé se développe depuis quelques années. C'est le cas notamment de l'initiative 100 Resilient cities de la Fondation Rockefeller qui a mobilisé le concours de l'International Rescue Committee, Mercy Corps, MasterCard, Esri, l'OIM, l'ONG Welcoming America, le Brookings Institution, et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés. L'action de la Banque mondiale est à placer dans le même ordre d'idées. En effet, l'Institution de Bretton Woods intervient, à travers son cycle d'étude intitulé **Groundswell : Se préparer aux migrations climatiques internes**, à la collecte et à l'analyse de données sur trois régions du monde : l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud et l'Amérique latine.

Au Sénégal, ce renforcement des logiques de partenariat a permis le financement de nombreuses études sur les tendances migratoires en particulier la mobilité interne qui est un domaine assez peu exploré dans le pays. Ainsi le projet Promouvoir la Résilience des Économies en zones Semi-Arides (PRESA) « s'inscrit dans cette vision et vise à produire de nouvelles connaissances et conseils concrets aux décideurs politiques, acteurs du secteur privé, aux organisations de la société civile et acteurs locaux, sur les liens entre changement climatique et développement en zones semi-arides dans une perspective de renforcement des capacités de résilience de ces différents acteurs ». Il faut ajouter d'autres initiatives telles que le projet « Emploi des jeunes et migration en Afrique de l'Ouest » (EJMAO) conduit par l'IPAR sur financement de l'Agence française de développement. Des actions qui restent toutefois insuffisantes pour adresser l'intégralité de la question.

b. Des actions encore insuffisantes

- En effet, **des lacunes demeurent** en termes d'infrastructures technologiques et de communication ainsi qu'en termes de ressources financières et humaines. Les actions restent insuffisantes et la synergie encore limitée. Résultats : les données migratoires ne sont pas correctement partagées avec d'autres entités publiques, les chercheurs, la société civile, ou avec d'autres acteurs.
- **Les profils migratoires** de nos Etats ne sont pas régulièrement effectués ni mis à jour systématiquement. En réalité, la valeur de la recherche effectuée dans ces profils

migratoires n'est pas comprise ni mise en œuvre par les autorités nationales qui décident.

- L'autre défi majeur, c'est celui de la **pertinence et de la fiabilité** des données statistiques. L'existence d'**écarts** parfois énormes entre les données administratives et les estimations basées sur les enquêtes auprès des ménages dans les domaines en lien avec la migration montrent clairement que beaucoup de chiffres publiés sont inexacts voire volontairement exagérés.

CONCLUSION

La question des données statistiques reste une véritable problématique dans la gouvernance des migrations en Afrique. Si aujourd'hui l'autorité compétente n'est toujours en mesure de prendre les bonnes décisions en la matière, le déficit de données y est pour beaucoup. **Les logiques de partenariat existant ne permettent pas de prendre toute la mesure du phénomène.** Avec l'avènement des Objectifs de développement durable dont l'Objectif 17 et justement dédié au partenariat mais surtout les Pactes mondiaux sur les migrations et les réfugiés, l'espoir d'une plus efficiente production statistique sur les migrations est permis à condition **que les gouvernements des pays du Sud acceptent d'investir** dans le domaines des statistiques dans nos pays avant de se tourner vers l'assistance technique et financière des partenaires

RECOMMANDATIONS

- Opérationnaliser au plus vite nos politiques nationales de migration afin de mieux prendre en compte **l'influence des constantes migratoires sur les dynamiques démographiques et le développement de nos pays ;**

- Développer une stratégie nationale et régionale, inclusive, de **renforcement des capacités comprenant des formations harmonisées pour tous les officiels** travaillant sur la gestion des données migratoires. **Cette formation est consubstantielle à l'appropriation, la maîtrise et l'amélioration des logiciels et technologies informatiques que nos officiers doivent domestiquer ;**
- Les **gouvernements africains devraient augmenter les budgets** de leurs Instituts nationaux de Statistiques et de leurs systèmes statistiques de manière à **affecter de façon régulière les dépenses, maintenir les équipes et renforcer l'indépendance ;**
- Améliorer l'engagement des partenaires techniques et financiers des États, faciliter les consultations avec d'autres parties prenantes clés et aligner les orientations stratégiques en migration sur les agendas du Pacte mondial, des ODD et de la position commune de l'Union africaine pour la région Afrique;
- Promouvoir les bonnes pratiques qui favoriseront le renforcement de la qualité, pertinence, intégrité et actualité des données du secteur migratoire et sa bonne gouvernance ;
- Harmoniser les interventions des Partenaires Techniques et Financiers et la mise en place d'un cadre financier global dédié à la collecte des données et à leur analyse;
- Créer et/ou renforcer les Plateformes d'acteurs évoluant dans la migration afin d'avoir plus de synergie et de cohérence dans la mise en œuvre de politiques y compris la collecte et l'analyse de données ;
- Utiliser et rendre disponible pour tous les acteurs les données statistiques qui doivent renseigner les indicateurs de l'ODD 10.7 et des Pactes mondiaux et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (région Afrique);
- Organiser par l'activation de la Responsabilité Sociale et Sociétale des Entreprises (RSE) et du partenariat public privé des campagnes de levée de fonds au profit des programmes de renseignements et de collecte et traitement de données en lien avec la migration ;
- Créer et rendre opérationnel des Observatoires Nationaux de migrations outillés ;
- Prendre suffisamment en compte les questions migratoires dans les curricula de formation de l'élite (ingénieurs et chercheurs) et dans les programmes de recherche par les instituts de recherche & démographie et statistique par la création d'unités d'enseignement, de formations et de recherche dédiées spécifiquement dans le domaine post récolte dans les Facultés et Unités de Formation et de Recherche (UFR) ;

- Assurer plus de cohérence dans la politique de migration des pays. Il faut aller au-delà des projets et des programmes sectoriels et mettre en œuvre une politique inclusive et plus globale de collecte et de traitements des données.
- une plus grande synergie des acteurs en charge de la gouvernance des migrations, les partenaires techniques et financiers. **C'est l'inclusion des acteurs qui assurera la pertinence des données suffisantes à l'appui de la formulation de politiques de migration y compris le partenariat. En ce sens le recours à l'Objectif de développement durable (ODD) n°17 pourrait s'avérer efficace.**